VILLE DE LÉRY

1, rue de l'Hôtel-de-Ville
Ville de Léry (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (450) 692-6861
Télécopieur: (450) 692-6881
www.lery.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-451, TEL QU'AMENDÉ

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que le Conseil municipal de la Ville de Léry statuera, lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 13 mai 2019, à 20 h, en la salle Adolphe-Leduc, sur une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 2016-451, tel qu'amendé, pour les fins suivantes :

IMMEUBLE CONCERNÉ

1306, chemin du Lac-Saint-Louis
Ville de Léry
Lot 5 141 140, Zone H01-14

ÉTAT DE LA RÉGLEMENTATION

Règlement de zonage numéro 2016-451, article 188 : La marge avant secondaire minimale à respecter pour un bâtiment accessoire (garage et remise) est de quatre (4) mètres.

MODIFICATIONS DEMANDÉES POUR CET IMMEUBLE

Permettre de réduire la marge avant secondaire exigée à un (1) mètre pour le garage détaché et la remise érigés le long du boulevard de Léry.

Toute personne intéressée peut se faire entendre lors de la séance mentionnée ci-dessus au moment de l'étude de ce dossier.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 18e jour du mois d'avril 2019.

Dale Stewart
Directeur général et secrétaire-trésorier

VILLE DE LÉRY

1, rue de l'Hôtel-de-Ville
Ville de Léry (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (450) 692-6861
Télécopieur: (450) 692-6881
www.lery.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau de la municipalité entre 13 h et 17 h ; j'ai également fait publier cet avis dans le journal Le Soleil de Châteauguay, édition du 24 avril 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18e jour du mois d'avril 2019.

Dale Stewart
Directeur général et secrétaire-trésorier